

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SST

FORMATION INITIALE

THEORIE
20 %



PRATIQUE
80 %

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet d'intervenir face à une situation d'accident du travail et d'agir en prévention afin d'éviter l'accident.

PUBLIC

L'ensemble du personnel

COMPETENCES DEVELOPPEES

- être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- être capable de réaliser une protection adaptée
- être capable d'examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Aide mémoire SST de l'INRS



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

14 heures

EFFECTIFS

De 4 à 10 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

Le certificat est valable 24 mois et doit faire l'objet d'une formation MAC SST avant la fin de sa validité.

TARIF

3500€ Net de TVA

METHODE D'EVALUATION

Évaluation formative & Épreuves certificatives conformes au document de référence de l'INRS.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4224-16 du code du travail & Document de référence en vigueur de l'INRS

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux PSH, nous consulter

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription par téléphone ou mail.
délai d'accès: 1 jour



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprises
(Dans notre centre & à côté de chez vous)



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.



INTERVENANTS

Formés et maintenus à niveau par notre formateur de formateur et habilité par l'INRS



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Mannequins complets adultes, enfant, et nourrisson.
DAE de formation
Matériels sécurisés pour les mises en situations.
Plan d'intervention SST interactif



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE – 2H30

LE SST

- le rôle du SST
- l'obligation de porter secours
- les limites de la responsabilité

LES NOTIONS DE BASE EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- les accidents du travail
- les maladies professionnelles
- les AT de son secteur

LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- les acteurs de la Santé Sécurité au Travail
- la place du SST parmi les acteurs internes et externes de la SST
- l'organisation de la prévention en entreprise et les personnes qu'elle implique

CONTENU PRATIQUE - 11H30

LES ACTIONS PROTEGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER/ALERTER, SECOURIR

- protéger
- les signaux d'alerte aux populations et les consignes de protections associées
- la notion de phénomènes dangereux
- la notion de situation dangereuse
- le mécanisme d'apparition du dommage
- les 4 familles de dangers persistants
- matériel et personne qualifiés et/ou habilités pour la protection
- le dégagement d'urgence

EXAMINER

- les signes indiquant que la vie de la victime est menacée, ordre de rechercher de ces signes et les techniques préconisées permettant de les déceler.
- résultats à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime
- l'ordre de priorité des résultats à atteindre

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- les éléments du message
- les critères permettant de choisir la personne la plus apte à transmettre l'alerte
- les consignes en cas d'accident de l'entreprise



CONTENU DE LA FORMATION

- les consignes pour une bonne transmission du message.
- l'existence et l'emplacement des moyens adaptés pour favoriser l'accès des secours

SECOURIR

- secourir 1 – La victime saigne abondamment
- secourir 2 – La victime s'étouffe
- secourir 3 – La victime se plaint de malaise
- secourir 4 – La victime se plaint de brûlures
- secourir 5 – La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- secourir 6 – La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- secourir 7 – La victime ne répond pas, mais elle respire
- secourir 8 – La victime ne répond pas et ne respire pas

EVALUATION CERTIFICATIVE

Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'AT simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité de SST, et ses compétences en matière de prévention.

Bilan de la formation